

Rencontrez-vous des problèmes de connexion internet ?

- **Coupures intempestives**
- **Débit insuffisant / irrégulier**
- **Problèmes de téléphonie**

Nous vous proposons de :

- **remplir avec le plus possible de détails la fiche qui se trouve au dos de cette page**
- **donner la fiche remplie à votre conseiller municipal le plus proche ou l'envoyer à la Mairie dans les 15 prochains jours.**

De cette manière, la Commune pourra entrer en relation avec France Télécom pour vérifier la qualité du réseau.

Nous ne pourrons agir qu'avec les informations précises que vous nous communiquerez.

Nom, Prénom, Adresse

N° de Téléphone France Télécom

Fournisseur d'accès (orange, free, etc.) :	
Date (année) du contrat ADSL (si connue) :	
Degré de satisfaction de la connexion ADSL : Evaluer de 0 à 10 (0=très insatisfait, 10= très satisfait)	
Débit ADSL (si connu) N.B. Il existe des testeurs gratuits en ligne, comme par exemple : http://www.testadsl.net/test-debit.html	
Nature des problèmes rencontrés (coupures, débit, téléphonie, etc.) Plus vous serez précis, plus nous pourrons argumenter auprès de France Télécom.	
Nombre de signalements des problèmes rencontrés	
Nombre d'interventions techniques du fournisseur d'accès ou de France Télécom (précisez)	
Degré de satisfaction des interventions techniques : Evaluer de 0 à 10 (0=très insatisfait, 10= très satisfait)	
Remarques, souhaits	